

LES HOMONYMES :

« ce », « se » / « ces », « ses » - Cm1/2

0.15



✓ Ne pas confondre « ce » et « se » :

- « ce » est un déterminant démonstratif. Il accompagne un nom et peut être remplacé par « ces ».

Exemple : Ce (ces) texte est magnifiques !

- « se » est toujours placé devant un verbe. Il peut être remplacé par « me » ou « te » lorsque l'on change de personne.

Exemple : Alice se laisse faire. Je me laisse faire.

✓ Ne pas confondre « ces » et « ses » :

- « ces » est un déterminant démonstratif. Il accompagne un nom pluriel. Il peut être remplacé par « ce », « cette », « cet ».

Exemple : Ces loups. Ce loup. Ceux que je montre.

- « ses » est un déterminant possessif. Il accompagne un nom pluriel. Il peut être remplacé par « son » ou « sa ».

Exemple : Les talons. Lon talon Ce sont les siens.

LES HOMONYMES :

« ce », « se », « ces », « ses »,
« c'est », « s'est ». - Cm2/

0.14



✓ Ne pas confondre « c'est » et « s'est » :

- « c'est » : On peut le remplacer c' par « cela ». Il précède le verbe être.

Exemple : C'est (cela) un miracle ! (Il se trouve devant le verbe être).

- « s'est » : On peut remplacer s' par « se » ou par « me ». Il est placé devant un verbe conjugué au passé composé.

Exemple : Il s'est lamenté. (Il se lamente).